

Quelques témoignages sur les contrats aidés

Le sénateur (LR) Antoine Lefèvre fustigeait le 4 novembre la « suppression brutale et sans concertation » des emplois aidés. Il me semble que pour rendre compte de l'incongruité de la décision, rien ne convient mieux que de laisser s'exprimer les premiers à en souffrir. Pourtant, il est extrêmement difficile de faire le tri entre des témoignages qui méritent tous d'être portés. Je m'avoue donc incapable d'estimer qui a le droit de faire entendre sa voix ou non. Ainsi, les extraits de témoignages si dessous n'ont en rien vocation à représenter l'ensemble des difficultés éprouvées par les structures associatives et, encore plus dramatiquement, par les individus qui en dépendent. Tant de personnes qui contribuent à faire fonctionner la société en apportant du lien, leur énergie, leur dévouement pour une reconnaissance sociale toujours plus réduite et avec toujours moins de chance d'accéder à un véritable emploi. Il s'agit ici donc d'un aperçu qui permet simplement d'illustrer le pourquoi du contrat aidé à travers le rôle qu'il joue dans l'exercice d'activités qui se font au service de la communauté ainsi que dans la construction d'individus.

I. Témoignages issus des structures associatives

Ces témoignages illustrent la déstabilisation de structures déjà fragilisées par l'irrégularité et la réduction des subventions. Ainsi, pour certaines d'entre-elles, la suppression des contrats aidés est synonyme de liquidation ce qui est susceptible d'entraîner de nouvelles suppressions d'emplois. Or, ces associations aspirent véritablement à jouer un rôle social et c'est donc ici cette volonté qui se retrouve entravée. Un bon nombre d'entre-elles sont d'accord avec la nécessité d'apporter des aménagements aux dispositifs. Cependant, l'arrêt brutal de la mesure implique surtout des suppressions d'emploi et une menace accrue pour des associations dont les activités sont essentielles au tissu social. La brutalité avec laquelle intervenue le gel est symptomatique d'une mesure qui s'inscrit dans la perspective d'une stigmatisation des contrats aidés alors que ces derniers semblent eu égard aux témoignages si-dessous jouer un véritable rôle dans la transition vers un emploi pérenne.

11 Ciném'Aude : « *Pour nous c'est 5 emplois en moins et une désertification culturelle de nos zones rurales sur le département de l'Aude. Avec effet domino pour les 10 CDI qui sont fragilisés. Moins d'activité c'est moins de revenus pour notre association déjà fragilisés par de fortes baisses de subventions. D'une violence sans précédent.* »

Fabrice Caparros, 04 68 32 95 39 cinemaude@free.fr 11100 30 NARBONNE

23 Les Ateliers de la Creuse GUERET : « *Nous avons perdu un emploi sur six en septembre et allons en perdre deux autres dès le début 2018. Après nous périliterons, fautes de bras, et licencierons les 3 autres salariés...Là où nous aurions pu travailler à un changement de modèle économique nous sommes poussés vers un risque de liquidation !* »

Guillaume Blanchard 05 55 41 49 83 recyclabulle@gmail.com 23000 Gueret

23 Solidarité Paysans Limousin : « *Solidarité Paysans Limousin aide les paysans en difficulté à trouver des solutions pour rétablir leur situation. C'est une association de paysans au sein de laquelle on retrouve également des salariés, animateurs, juristes, techniciens ou administratifs indispensables à l'efficacité. Sans les emplois aidés, nous ne pourrions pas trouver les ressources financières adéquats. Privés de leur association, les paysans n'ont plus que la corde pour se pendre !* »

Marjolaine Maurette marjomaurette@gmail.com 23600 Toulx Sainte Croix

34 Crèche associative Les Câlins : « *5 contrats aidés, c'est 30%de notre effectif. 5 contrats aidés au chômage et donc 10 autres personnes qui vont suivre...Quel gâchis pour une crèche qui fonctionnait si bien depuis des années, tant au niveau financier que pédagogique !* »

Katia ROMANET 04 67 59 84 katia.romanet@gmail.com 34980 MONTFERRIER SUR LEZ

44 DicolSF : « *L'association est totalement concernée par la situation car en l'absence de soutien, de subventions publiques malgré les sollicitations (20 950 bénéficiaires en 2016 dans les Handicaps de Surdit  et la Pr vention de Sant  Publique), elle a  t  oblig e de licencier son salari  en CDI. Elle ne peut plus salarier des CDD ou faire appel   des aides ponctuelles pour faire face aux demandes croissantes notamment avec des lois vot es... En cons quences, au lieu de servir les int r ts publics, l'association redevient une structure de loisirs sans possibilit  de d veloppement et sans cr ation d'emploi (d gradation sociale)»*

Cyrille Ruau internet@dicolsf.fr 44200 Nantes

69 MEJC Millery : « *Notre budget ne nous permet pas d'embaucher en CDI, ni en cdii. Les contrats aid s que nous avons,  taient form s et ressortaient avec un dipl me d'animateur, bpjeps ou deust...  a leur permettait d' tre mieux r mun r s pendant leur apprentissage, et leur formation  tait financ e par notre OPCA... Aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de les prendre en tant que stagiaire 35h r mun r    coup de lance pierre et doivent eux m me financer leur formation.... Du coup un stagiaire en moins pour nous, car il n'a pas le financement pour sa formation, et un ch meur en plus pour l' tat... Je trouve cette situation inamissible ! »*

Nathalie FAVIER 04 78 46 26 08 mejc.millery@gmail.com 69390 MILLERY

75 Petit Bain SCIC : « *la SCIC Petit Bain a pu voir le jour en partie gr ce   des emplois aid s qui sont tous aujourd'hui consolid s. »*

Ricardo Esteban ricardo@petitbain.org 00075 Paris

92 Association Les Amis de M me Aillaud : « *Plut t que de rester au ch mage, les emplois aid s permettent d' tre actifs, autonomes, d'acqu rir une comp tence de terrain, et en m me temps, gr ce notamment   des formations pr vues dans le cadre de ces contrats, de pr parer son avenir professionnel. C' st ainsi que dans notre association, se sont succ d e de nombreuses personnes en contrat CAE pour accompagner scolairement des enfants ou des adultes en alphab tisation, et simultan ment elles se sont mises en route pour devenir – l'uns infirmi re, ou plus modestement aide-soignante, les autres  ducateurs ou enseignants. Ces personnes  taient pass es par une situation scolaire qui ne d bouche pas sur un emploi. Elles ont pu, gr ce aux emplois aid s, franchir l' tape conduisant   un m tier qui leur correspondait ! »*

Manuel Manuel Devillers manuel.devillers@orange.fr Nanterre

92 Musiques Tangentes : « *Pour ce qui concerne l'Association Musiques Tangentes, cela fait 4 ans que nous sommes  trangl s. Nous avons d j   t  contraint de nous s parer, licencier, pas mal de collaborateurs (pas loin de 30). Aujourd'hui ou nous avons r ussi   survivre et   remonter notre tr sorierie nous devons r -embaucher 2 personnes dans le courant du mois. Sans emplois aid s, il nous est impossible de recrer les postes. Ceux-ci  tant indispensables au fonctionnement de l'Asso, nous nous appr tons donc   cl turer notre activit  au 1er janvier. C'est 39 ans d'histoire qui partent en fum e. »*

Bruno Mauguil aminbruno@yahoo.fr 92240 Malakoff

93 Femmes Solidaires : « *Si nous n'ignorons pas que les contrats aid s ne sont pas de v ritables emplois, leur suppression dans l'urgence va priver de quelques r tributions des familles fragiles et tout particuli rement des femmes. Il faut de vrais emplois, de v ritables formations. Si l'on travaille avec les personnes de terrain on s'apercevra que l'on peut cr er de vrais emplois ».*

Fran oise ROBLIN roblin.f@free.fr 93200 SAINT DENIS

93 La Fripouille Aubervilliers. « *Suite aux d cisions de l'Etat et des cons quences dramatiques sur les RH et le Budget 2017 de notre association a d cid  d'arr ter toutes nos actions au 30 d cembre 2017. Ce sont 14 000 usagers qui n'utiliseront plus nos services. On attendait beaucoup de la loi ESS. Elle devait faire reconnaître une autre fa on de faire de l' conomie. Elle a mis en avant les « gazelles » ces start-up rentables au bout d'un an et sont autonomes. Mais nous ne serons jamais rentables, car nos*

activités qui non valorisées par le système économique. À la place, on nous propose l'argent de Veolia. Or, il s'agirait là d'un travail normalisé qui consisterait uniquement dans le traitement des déchets. Cela veut dire fini La Fripouille d'Aubervilliers (14 tonnes de déchets recyclés et vendus à très bas prix, les goûters créatifs à 1,50€ pour les enfants tous les mercredi, les dictées pour adultes, 20 stagiaires par an, l'insertion sociale des nouveaux migrants, 4 500 heures de bénévoles, etc.); fini la Rue est à Nous (action de sensibilisation sur la responsabilité collective des espaces à travers la gestion des déchets qui a touché cette année 24 classes et plus de 1500 personnes), etc. Toutes ces actions avaient lieu dans la 2ème ville la plus pauvre de France (hors DOMTOM) où plus de 60 % de la population ne maîtrise pas le français. »

Diana DRLJACIC 06 83 73 31 77 contact@cultureetsociete.com 93300 AUBERVILLIERS

II. Témoignages issus d'individus

Il s'agit surtout d'un grand nombre d'individus qui dépendent de ces structures. De nombreux avis ont été exprimés. Il s'agit de personnes qui sont parvenues à construire un parcours professionnel menant à un CDI, grâce à un contrat aidé, de personnes dont l'emploi est menacé, de personnes qui ont pu constater leur utilité ou même des usagers qui ne comprennent pas pourquoi il seraient privés d'associations socialement utiles.

04 Frédérique Favre fredfavre.gita@free.fr 04110 Reillanne

« A ce jour j'ai 58 ans. J'ai passé 25 ans à rouler et me déplacer pour dispenser cet enseignement dans de nombreux villages. Je ne peux pas abandonner ce parcours et à mon âge me réorienter vers une autre profession. L'association ne peut fonctionner sans CAE, car les projets choisis, défendus et portés avec succès, ne sont pas rentables économiquement parlant. J'ai accompagné plusieurs générations d'enfants jusqu'à leur départ pour leurs études vers la ville. Que ferions-nous d'un pays qui ne vivrait que de marchands, de banquiers et politiciens plus ou moins honnêtes... Aucun pays ne peut fonctionner de manière équilibrée s'il ne respecte pas la diversité des acteurs Certains ne sont pas fait pour être rentables et qui ne peuvent l'être, ce n'est pas là leurs fonctions, et l'Etat doit les aider à exister. Je suis choquée d'entendre, pour exemple, que certains hôpitaux devraient fermer parce qu'ils sont déficitaires, depuis quand sont-ils censés être rentables? Souhaitez-vous vous rapprocher à ce point du modèle économique américain qui, bien que puissant, est dans une misère sociale évidente. »

29 Thierry ABALEA thabalea@numericable.fr 29200 BREST

« Actuellement en contrat aidé, je suis considéré comme senior. J'ai peu de perspectives sur le marché du travail. »

34 Françoise Mesegueur 09 51 08 30 19 laruchedeprades@gmail.com 34 730 Pra

« Le réseau d'écoute, d'accueil et d'accompagnement des parents qu'on avait mis en place disparaît, ruinant tout le travail fourni, du jour au lendemain, j'ai dû dire aux familles que je ne les suivrais plus. Mon poste de psychologue à la Ruche a pris fin brutalement, faute de crédits, le 30 septembre. »

33 Clémence LABEYRIE clemence.labeyrie@gmail.com 33800 BORDEAUX

« J'ai bénéficié de deux contrats aidés et grâce à eux aujourd'hui je suis en CDI (si ça veut encore dire quelque chose) car j'ai pu me faire de l'expérience professionnelle et du réseau dans mon secteur, le secteur culturel, où je suis présente dans le tissu associatif depuis 20 ans. Les contrats aidés sont essentiels dans le secteur culturel, sans ça les associations se meurent car il n'y a plus de subventions ! Et encore moins pour les petites associations. Le tissu associatif s'étiole et ce n'est pas bon pour notre société car c'est bien grâce aux associations que le citoyen continue d'avoir une voix, un esprit critique, un enrichissement, une solidarité, un épanouissement. La fin des CAE c'est la fin d'innombrables associations. »

50 Marie-Aimée TARIN 06 69 10 83 96 marieaimee.tarin@hotmail.fr 50120 EQUEURDREVILLE

« Je viens de perdre mon emploi à 59 ans, suite-à la suppression d'une violence inouïe des contrats aidés. Qu'est-ce que je vais devenir ? »

59 Antoine SADER arksader@gmail.com 59000 LILLE

« Grace aux emplois aidés mon enfant grandit dans de belles conditions à la crèche parentale de mon quartier. Des animateurs mettent en place des activités autour du jeu pour qu'on s'amuse ensemble le weekend à la maison de quartier. Sur le terrain les emplois aidés nous changent la vie ! »

72 Patrick BROSSARD patrick.brossard0971@orange.fr 72000 LE MANS

« Des associations font un vrai travail d'accompagnement et de formation Ancien professionnel dans l'insertion, je réfute la position du gouvernement sur l'inefficacité des contrats aidés car des associations font un vrai travail d'accompagnement et de formation. »

75014 Marie-France DESBRUYERES marie-france.desbruyeres@wanadoo.fr

« Les emplois aidés sont importants pour la réinsertion dans le monde du travail. J'ai été 11 ans trésorière d'une maison de quartier dans un quartier Politique de la Ville de Paris, je sais d'expérience l'importance de ces emplois non seulement pour offrir des emplois salariés en complément des bénévoles, mais aussi pour aider les personnes en difficulté à se remettre dans un circuit d'emploi. Tous ceux qui en parlent sans avoir vécu ces questions de près, sont totalement incompetents pour prendre de telles décisions. »

76 Cédric DOMINAS dominas.cedric@yahoo.fr 76000 ROUEN

« Les contrats aidés m'ont permis d'avoir mon premier emploi en sortie d'études supérieures car les entreprises n'embauchent pas sans expérience. Aujourd'hui je suis salarié en CDI toujours dans la même association. »

83 X TOURNEUR 06 82 53 57 06 j-ch_t@orange.fr 83420 LA CROIX VALMER

« Merci de lutter, Le développement d'une société humaine est une utopie qui le mérite. A quatre-vingt-quatre ans, ayant bénéficié de l'éducation d'un père né en 1883 en bassin minier, possédant une expérience personnelle de la vie peu commune, votre allusion à la situation sociale du XIXe siècle me parle directement. Nous vivons un retour à une gouvernance de type droite libérale dont le peuple n'a pas réussi à se libérer depuis l'institution ratée de la démocratie. Merci de lutter, Le développement d'une société humaine, digne de ce nom, est une utopie qui mérite la poursuite d'un effort de réalisation ».

93 Luc LACAILLE lacaille.luc@laposte.net 93220 GAGNY

« Aujourd'hui on fait croire que tout est dévoyé, alors que ça permet à beaucoup de personnes de vivre, d'avoir une reconnaissance dans la société, même si quelques corrections étaient à apporter au dispositif. Ancien responsable d'association utilisant ces contrats, je déplore ce type de décision. »

93 Jacky Busson jackjack.jb@gmail.com 93160 Noisy Le Grand

« En tant que personne handicapée je peux affirmer qu'il s'agit d'une bonne solution, car il est trop compliqué de bosser à plein-temps. »

93 Marie CHOUK marie.chouk25@gmail.fr 93300 AUBERVILLIERS

« Je voudrais dire l'utilité des contrats aidés qui ont abouti à un emploi stable pour des personnes en difficulté. Retraitée, j'ai travaillé dans une association d'insertion et j'ai vu l'utilité des contrats aidés qui ont abouti à un emploi stable et ont aidé les personnes en difficulté. »

L'existence de ces voix dans le débat public dépend de vous, et, à travers, elle, la capacité de la démocratie à prendre en compte l'avis de ceux qui ont le plus voix au chapitre